 Les Six Heures de L'Erdre 2018 

Jonelière SUP CUP

Présentation

Les « Six Heures de l'Erdre » se déroulent le 7 juillet 2018 sur le plan d'eau de La Jonelière.

Cette manifestation de Stand Up Paddle organisée par le CVAN et l’association NACK est ouverte à tous.

Formalités et Documents

Les participants doivent présenter une licence FFS en cours de validité ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Stand up Paddle en compétition.

Les participants mineurs devront obligatoirement présenter une autorisation parentale remplie et signée de leurs parents. Ce document sera rempli avec le bulletin d’inscription. Dans le cas contraire il sera strictement interdit aux participants mineurs de participer à la course.

Assurances

Il est rappelé à chaque concurrent qu’il doit être couvert par une assurance familiale ou individuelle accident.

Les organisateurs ne prennent pas en charge l’assurance accident des participants.

Inscriptions

Une pré-inscription est souhaitable via le site internet (***module cotisation en ligne en cours).***

Les inscriptions seront validées le jour même au secrétariat de course.

Le montant de la participation est fixé à 20 euros pour les « Solo », 35 euros pour les « Duo » et 50 euros pour les autres équipes, équipes jeunes 30 euros.

Aucun remboursement ne sera effectué.

L’organisation ouvre l’épreuve dans la limite de 100 équipes de 1 à 6. Minimum 25 équipes.

Modalités de la compétition

Il est formellement interdit à toute personne non inscrite de participer à l’événement.

Le circuit, d’une longueur d’environ 2000 m, sera adapté aux conditions du jour J.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la longueur du parcours ou de raccourcir la durée de l’épreuve pour préserver la sécurité des concurrents.

Les équipes seront composées de 1, 2 et jusqu'à 6 coureurs maximum, âge minimum 12 ans.

Une seule planche est autorisée par équipe.

Le choix du format de planche de SUP est laissé libre.

Chaque participant peut utiliser sa propre pagaie.

Le port du leash est obligatoire selon les recommandations fédérales.

Le directeur de course rappellera les consignes de sécurité lors du briefing.

Tous les participants feront le même circuit.

Les passages de relais devront se faire obligatoirement dans la zone définie par l’organisation. Le fair-play étant de mise, chaque concurrent devra évoluer dans la zone de relais sans obstruer le passage des autres concurrents sous peine de se voir déclassé.

La fréquence des relais est laissée à l’appréciation des participants.

Au terme de 5 h 50 de course, plus aucun relais ne sera autorisé.

Le classement sera établi au bout des 6 h en fonction du nombre de tours effectués par les équipes. Sera déclarée victorieuse, l'équipe qui aura parcouru la plus longue distance au terme de l'épreuve.

Si plusieurs équipes sont dans le même tour au terme des 6 h, elles seront départagées dans l’ordre de franchissement de la ligne d’arrivée.

Catégories

– Solo homme

– Solo femme

– Duo homme

– Duo avec une ou deux filles

– Equipe (6 équipiers maximum)

Droit à l'image

Les organisateurs informent les participants que des prises de vues (photographies, vidéos) seront réalisées durant l'épreuve. Leur consentement à la diffusion de ces images est donc présumé, sauf opposition écrite de leur part, déposée au secrétariat dès leur arrivée.

Programme

Confirmation des inscriptions, remise des stickers pour les planches : 9h/10h.

Briefing course : 10h00

Départ de l’épreuve – fin d’épreuve : 10h30 – 16h30

Remise des résultats et pot de l’amitié : 17h30

Soirée grillade ( participation de 5 euros) + Tirage au sort.

Acceptation du règlement

En signant le formulaire d’inscription chaque responsable d’équipe déclare avoir pris connaissance du règlement et s’engage à respecter celui-ci de la façon la plus stricte.

Le Comité d’Organisation.

CVAN

Centre Nautique Nantais

Route de la Jonelière

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

02.40.93.36.28

[contact@cvannantes.org](mailto:contact@cvannantes.org)

www.cvannantes.org